

LISTE DES DELIBERATIONS – SÉANCE du 23 Septembre 2025

L'an 2025, le 23 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 19 septembre 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie BOUDAUD, Alexandra FONTENEAU, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Cyril RAUTURIER, Henri RETAILLEAU.

Ont donné pouvoir :
Sylvie CAILLAUD à Virginie AUDUREAU
Geoffrey PUAUD à Vincent MICHEL

Absents : Éric RETAILLEAU, Claude GELOT, Laurence MICHOT

Secrétaire de séance : Laydie PASQUIER

2025-45-01 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU QUARTIER D'HABITATION LES JARDINS DU PATI 2 – ATTRIBUTION DES LOTS approuvée

2025-46-02 - BUDGET 2025- DECISION MODIFICATIVE N°1 approuvée

2025-47-03 - FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT – ATTRIBUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS approuvée

2025-48-04 - PRISE DE PARTS DE LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE AU SEIN DE LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERÊT COLLECTIF SAS A CAPITAL VARIABLE « PLATEFORME D'APPROVISIONNEMENT DU HAUT-BOCAGE » approuvée

2025-49-05 - APPROBATION DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES AVANT MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE approuvée

2025-50-06 - CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS ET LA COMMUNE DE SAINT MARS LA REORTHE RELATIVE A L'INSTALLATION DE CAMERAS ET A LA MISE A DISPOSITION DU LOGICIEL DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DES CAMERAS INTELLIGENTES VIZZIA POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITES approuvée

2025-51-07 - CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE SPORTS ET DU TERRAIN D'ENTRAINEMENT DE FOOTBALL – PUY DU FOU ACADEMIE – ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 approuvée

2025-52-08 - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU PAYS DES HERBIERS 2024 approuvée

Le Maire,

Patrice BERTRAND



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Saint Mars la Reorthie, Vendée. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-MARS-LA-REORTHE' and '(Vendée)'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.